



Expression de la CGT à l'occasion du Comité de Suivi des Engagements de l'Etat sur le projet d'Aéroport du Grand Ouest, du 20 décembre 2012, en préfecture de région des Pays de la Loire.

La CGT est logiquement interpellée par le projet d'aéroport sur le site de Notre Dame des Landes. Notre organisation ne peut se positionner POUR ou CONTRE ce projet d'aéroport : les militants ne sont pas en mesure de se prononcer sur l'opportunité économique, sociale et environnementale de cet équipement.

Ce projet, porté par les pouvoirs publics, des acteurs politiques et économiques, suscite également de nombreuses réactions et interrogations dans la population. La CGT ne veut pas se substituer aux décideurs politiques, ni aux associations «Pro ou Anti-aéroport ».

En tant qu'organisation syndicale de salarié(e)s, la CGT entend pourtant peser dans le débat démocratique et contribuer à la réflexion. Dans cet objectif, elle organisera en direction de ses militants des journées d'étude pour mettre à leur disposition des éléments de connaissance et d'analyse du projet sans à priori concernant sa réalisation ou son abandon.

Dans le contexte actuel, prenant en compte l'évolution du monde et de notre société, seront abordées entre autres, les thématiques suivantes :

- Quelle utilité de l'aéroport de Notre dame des Landes dans le cadre d'un développement humain durable ?
- Quelle pertinence ou non de Notre Dame des Landes dans le cadre du droit et d'accès au transport pour tous (accessibilité, inter modalité, évolution du trafic)?
- Quels engagements de l'Etat dans le cadre de l'aménagement du territoire ? Conséquences du Partenariat Public Privé pour les finances publiques et les contribuables ?
- Quel financement des compagnies « Low-Cost » et leur implantation sur notre territoire ?
- Quel avenir des salariés de la plateforme de Nantes Atlantique (pérennité des emplois, conditions d'un éventuel transfert)
- Quel avenir économique et social du sud Loire en cas de transfert ? Quid du maintien d'une piste à vocation industriel pour la pérennité du site Airbus ? Quel équilibre des territoires ? Quelle organisation du déplacement quotidien des salarié(e)s ?...
- Quelles conditions de travail et qualité des emplois (statuts, rémunération, formation, reconversion) dans le cadre du chantier, si le projet aboutit ? La CGT revendique sa présence dès le début du chantier avec une implantation physique auprès des salarié(e)s sur site

Ce dossier prend aujourd'hui, dans notre organisation, une dimension confédérale au regard de son envergure nationale.

La CGT exige un débat serein dans le respect des voix d'expression démocratiques et légales pour toutes les parties et une totale transparence des processus en cours.

Elle condamne toutes les violences et n'accepte pas la militarisation du site qui génère ces violences.

Nantes le 20 décembre 2012